

Réf: Dossier 349451

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FACOLAMAYA » en abrégé
« SCI FACOLAMAYA »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE, PETRO- IVOIRE, non
loin de SOCOFRAIS, Lot 272 Ilot 7, Lot 272, Ilot 7

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/09/2024 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD, enregistrés au CEPICI, le 23/09/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
FACOLAMAYA » en abrégé « SCI FACOLAMAYA »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE-
D'IVOIRE et à l'étranger :

La promotion immobilière ;
L'administration et la gestion du patrimoine
immobilier appartenant à la ladite société ;
La gestion et l'administration de tous immeubles
;

Achat de terrains, maisons, bâtiments ;
La construction d'immeubles à usage d'
habitation, la mise en valeur de terrains
L'acquisition de biens immobiliers ;
La construction, la réhabilitation d'immeuble ;
L'aménagement de bâtiments ;
La participation de la société à toutes
entreprises ou société ivoirienne ou étrangère ayant un
objet similaire ou connexe .

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE, PETRO- IVOIRE,
non loin de SOCOFRAIS, Lot 272 Ilot 7, Lot 272, Ilot 7

Dirigeant(s) M DIAKITE ABDOULAYE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00179 du 26/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72593/GTCA/RC/2024 du 26/11/2024

